

## *Seul le prononcé fait foi*

Discours de Béatrice ABOLLIVIER  
Préfète de Seine-et-Marne

Inauguration du nouveau bâtiment de restauration scolaire et d'accueil périscolaire  
Samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 – Fontaine-le-Port

Madame le maire,  
Mesdames et messieurs les élus,

Je suis très heureuse d'être aujourd'hui parmi vous pour l'inauguration du nouveau bâtiment de restauration scolaire et d'accueil périscolaire.

La réalisation de ce projet, la commune l'attendait depuis longtemps, près de 10 ans, pour faire face à une demande croissante des familles de Fontaine-le-Port.

L'Etat sait qu'il y a, dans la construction ou la rénovation de ces structures d'accueil, d'importants enjeux pour la collectivité. Je sais aussi que de tels équipements sont essentiels pour la vitalité de nos territoires. C'est pour cette raison que l'Etat a décidé de faire bénéficier cette structure de **la dotation d'équipement pour les territoires ruraux, à hauteur de 105 000€**

Il y a dans cette construction l'enjeu **de l'attractivité de votre commune**. Les nouvelles familles en mobilité choisissent leurs communes à l'aune des services publics qui y sont proposés, et elles sont plus particulièrement sensibles aux services publics scolaires et périscolaires. Les parents qui travaillent recherchent des lieux d'accueil et de garde qui leur permettent de concilier vie professionnelle et vie familiale. Cette nouvelle construction avec ses 130 places entend répondre à ce besoin et démontre que le conseil municipal de Fontaine-le-Port œuvre au développement dynamique de sa commune.

Il y a également l'enjeu de **l'environnement dans lequel nos enfants grandissent**. Les bâtiments de restauration scolaire sont des lieux d'apprentissage. Nos jeunes concitoyens apprennent les règles de la vie en société : la tolérance, le partage, la patience. Ils y apprennent à apprécier le repas, à s'initier au goût, et découvrent que le pain est bien meilleur partagé que consommé seul, c'est-à-dire la convivialité.

C'est dans ces bâtiments de restauration et d'accueil périscolaire que, comme en classe, s'expérimente la vie en collectivité. Et je ne doute pas que la qualité du bâtiment, ainsi que celle de l'encadrement périscolaire proposé, favorisent cet apprentissage et l'ouverture de nos enfants aux autres et au monde.

L'Etat est par ailleurs conscient que les temps périscolaires sont les lieux de la découverte, notamment artistiques et sportives. Des occasions d'épanouissement pour les enfants. C'est pourquoi le Ministre de l'Education Nationale a présenté le 20 juin dernier le « Plan Mercredi », qui rentre en vigueur à cette rentrée. Ce plan vise à aider les communes qui le souhaitent à inscrire les activités périscolaires sur le territoire, et proposer des activités riches et variées. Ce plan mercredi est un formidable outil pour fédérer tous les acteurs des activités de loisirs de nos enfants qui souhaitent s'en saisir, et je vous invite à vous rapprocher de la DDCS pour vous inscrire dans ce dispositif.

Enfin ce bâtiment est une joie pour ceux qui travaillent au quotidien ici, auprès des enfants. Qu'ils soient agents de restauration ou encadrants : je connais leur dévouement au service des enfants. Ils trouvent ici l'environnement propice pour mener à bien leurs actions dans les conditions qu'ils méritent.

Porter ce projet de construction, Madame le Maire, c'était donc bâtir une part de l'avenir de la jeunesse de ces lieux, tout autant que bâtir l'avenir de cette commune. Je veux donc saluer à nouveau le dynamisme de la municipalité à l'initiative de ce projet, et l'engagement des partenaires qui lui ont permis de voir le jour.

Je vous remercie.